



Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **Lundi 28 octobre 2013**

Absents excusés : Mme ARNOULT Valérie (pouvoir à M. DEL PESO David), M. COTTENCE Alain, M. DENEUX Laurent

A l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis défavorable à la proposition du Conseil général de supprimer le CD 123 Bronville-Vitray.

- Décide de renouveler le bail de Madame Pelard (leg Boulain) après actualisation du fermage.
- Vu l'avis du Centre de gestion ouvrant l'avancement de grade à tous les cadres d'emploi, décide de fixer le taux d'avancement de grade à 100% pour tous les cadres d'emploi concernés.
- Vu l'arrivée à échéance du contrat Ségilog (prestataire informatique), décide son renouvellement pour 3 ans pour un coût annuel de 1683 € HT et une maintenance et formation de 187 € HT.
- Suite au vol de tronçonneuse, après prise en compte par l'assurance, décide son remplacement.
- Accepte le devis de l'entreprise CAGE afin d'assurer les branchements eau et assainissement du permis de construire 8 bis rue de Beauce conformément aux règlements de ces services.
- Prend connaissance de différents courriers et autorise l'association « La Gauloise » à améliorer l'accès aux vestiaires.
- Fait part des avis favorables de la commission de sécurité après les visites de l'Eglise et de la Salle Polyvalente.
- Afin de préparer les renouvellements des réseaux d'eau et des branchements, autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil général afin d'engager une programmation.
- Prévoit la préparation du bulletin municipal.
- Reconduit l'indemnité de gardiennage de l'église.
- Autorise une délibération modificative sur le budget de l'eau au chapitre « amortissements ».

Le Maire,

François WISSOCQ.